

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

## **Chantal Soucy**

**Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale**

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

## **Chantal Soucy souligne les importantes avancées en éducation**

**SAINT-HYACINTHE, le 4 février 2019** — Même s'il reste encore beaucoup de travail à faire pour améliorer le système d'éducation, la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, est particulièrement fière du travail accompli pour améliorer les conditions des étudiants et des enseignants de la région.

En 2015, lors d'une déclaration à l'Assemblée nationale, Chantal Soucy a rendu hommage aux enseignants qui ont dû travailler avec des classes surchargées le jour de la rentrée scolaire. Les conditions étaient particulièrement difficiles à ce moment, notamment en raison des coupes budgétaires passées. Les efforts des membres du personnel devaient donc être soulignés, puisque les coupes ont créé un essoufflement marqué au sein du personnel.

Quatre ans plus tard, comme promis, le travail de mon équipe a porté fruit pour la circonscription. Après l'arrivée du nouveau gouvernement, j'ai annoncé que toutes les demandes de projets de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe iront de l'avant. Ces projets se concrétiseront lors des prochains mois.

### **La liste des projets pour la région**

- Agrandissement de l'école primaire au Cœur-des-Monts (immeuble Bon-Séjour) à Saint-Pie
- Agrandissement de l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix à Saint-Simon
- Démarrage du projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Hyacinthe
- Démolition de l'immeuble Saint-Joseph et agrandissement de l'immeuble Maurice-Jodoin de l'école primaire des Passereaux à Saint-Hyacinthe
- Création de 900 nouvelles places au secondaire grâce à l'acquisition et à la transformation de l'aile Girouard du Séminaire de Saint-Hyacinthe pour l'école Casavant ainsi qu'à l'agrandissement de l'école Fadette

**Citation :**

# Communiqué de presse

«Nous avons travaillé pendant plusieurs années pour que ces projets se réalisent. Ce n'était pas un luxe, mais un besoin criant ! Quand je vois tout le chemin qui a été fait depuis ma déclaration, ça me motive à redoubler d'ardeur. En 2020, je vais continuer de travailler fort pour faire avancer les choses.»

*Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale*

– 30 –

## **Source, renseignements et demande d'entrevue**

Geneviève Lemay

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

450 773-0550

[genevieve.lemay@assnat.qc.ca](mailto:genevieve.lemay@assnat.qc.ca)